

**Samedi 13 et Dimanche 14 AVRIL 2019**

**PARC DES EXPOSITIONS DE LA BASTIDE, Boulevard Schuman**

**Jugements à horaires : les horaires seront disponibles 10 jours avant l'exposition sur [cedia.fr](http://cedia.fr)  
les chiens devront être présents 1/2h avant l'heure prévue, et au plus tard à 11h30. Sortie libre après les jugements.**

**PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION**

	Clôture le 27 mars	Adhérents ACTHV 2019 (-10%) Clôture le 27 mars
Pour le 1 <sup>er</sup> chien	43,00 €	38,70 €
Pour le 2 <sup>e</sup>	38,00 €	34,20 €
Pour le 3 <sup>e</sup>	34,00 €	30,60 €
Pour le 4 <sup>e</sup> et les suivants	29,00 €	26,10 €
Puppy/Baby (chacun)	30,00 €	27,00 €
Vétéran	20,00 €	18,00 €
Meute d'au moins 6 chiens Terriers, teckels et chiens courants, voir règlement. (donnant droit à 6 engagements)	75,00 €	56,70 €
6 chiens de même race et même propriétaire*	150,00 €	135 €
Pour les autres chiens engagés en individuel*	10,00 €	9,00 €
Chien Ne Concourant pas	10,00 €	
Paire, Couple	10,00 €	
Lot d'Affixe et Lot de Reproducteur	10,00 €	
Carte d'accompagnateur	3,00 €	
<b>Confirmations seules</b> (vendredi 12 de 14h à 17h)	30,00 €	
<b>Réduction aux membres de l'A.C.T. Hte-Vienne ayant cotisé en 2017-18-19 : - 25 % sur tarif de base</b>		
* engagement papier uniquement		

**Confirmations seules uniquement le vendredi 12 avril de 14h à 17h**

L'EXPOSITION SE TIENDRA DANS LES HALLS. VASTES PARKINGS.

**NOMBREUX PRIX :**

aux 3 meilleurs Babys, aux 3 meilleurs Puppys, Jeunes, Vétérans,  
aux 3 premières Meutes, aux 3 meilleurs Lot d'élevage,  
aux 3 meilleurs Lots de reproducteurs, aux 3 premiers Paire - Couple  
Coupe à chaque Baby et Puppy

Médaille d'or et Coupe à chaque Meilleur de Groupe

Prix à chaque Meilleur de Race

Coupe aux autres Meutes - Prix aux Jeunes Présentateurs

Souvenir à chaque exposant (à l'entrée)

*N.B. : la carte d'exposant est valable pour une seule personne. Au-delà, prendre une carte d'accompagnateur par personne (tarif 3 € avec l'engagement). L'engagement de 3 chiens et plus par le même propriétaire donne droit à une carte gratuite d'accompagnateur.*

*Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse ainsi qu'une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux de la 2<sup>e</sup> catégorie.*

**JURY PRESENTI**

*La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.*

**SAMEDI 13 AVRIL 2019**

**1<sup>er</sup> GROUPE**

**BERGER DE BRIE (race invitée)**, Berger de Beauce, Berger de Picardie, Berger des Carpathes  
Berger Polonais de plaine - Niziny, Slovensky, Chien-loup Tchèque, Slovaque ..... M. PECOULT  
Berger Australien, Colley, Berger Hollandais, Schapendoes, Bouvier des Flandres ..... M. LENEUF  
Schipperke, Berger des Pyrénées ..... Mme BOCCA GRIFFA (Ita.)  
Chiens de Berger Belge, **LAKEENOIS (race invitée)** ..... M. ROISE  
Berger allemand, Berger Blanc Suisse, Berger des Shetland, Bobtail, Border Collie,  
Bouvier des Ardennes, Welsh Corgi, Berger Polonais de Podhale,  
Berger de Russie Méridionale, Puli, Kelpie Australien, Chien Loup de Saarloos,  
Bouvier d'Australie, Molossoïdes Latino-Américains et autres races ..... Mme DAVIDOVSKA (Bul.)

**3<sup>e</sup> GROUPE**

**SPÉCIALE FOX-TERRIER**, Scottish Terrier, West Highland White Terrier, Terrier du Yorkshire,  
Staffordshire Bull Terrier, Kerry Blue Terrier, Bull Terriers ..... M. DELMAR (Irl.)  
Staffordshire américain ..... Mme BOCCA GRIFFA (Ita.)  
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Norfolk Terrier, Norwich Terrier,  
Terrier Brésilien, Terriers Anglais, Terriers Irlandais, Toy Terrier, Russell Terriers,  
Terrier de chasse Allemand, Skye Terrier, Cairn Terrier et autres races ..... Mlle BODSON

**4<sup>e</sup> GROUPE**

**KANINCHEN TOUTES VARIÉTÉS (race invitée)**, Teckel ..... M. DE MELLO (Port.)

**7<sup>e</sup> GROUPE**

**SPÉCIALE DRAHTHAAR, SPÉCIALE BRAQUE HONGROIS,**  
**SETTER IRLANDAIS (race invitée)**, Setter Gordon ..... Mme HARDY-BEAUCHOT  
**SPÉCIALE BRAQUE D'AUVERGNE**, Braques de Weimar, Setter Anglais ..... M. JOUANCHICOT  
**SPÉCIALE GRIFFON KORTHALS, SPÉCIALE ÉPAGNEUL BRETON,**  
Chien d'Arrêt portugais, Braques Français, Braque Italien, Spinone, Braque du Bourbonnais,  
Braque Saint Germain, Épagneul de Münster, Épagneul de Pont-Audemer, Épagneul Picard,  
Épagneul Français, Pointer, Braque Allemand et autres races ..... Mme PARENT

**8<sup>e</sup> GROUPE**

Cocker Américain ..... Mme DAVIDOVSKA (Bul.)  
Cocker Anglais, Springer Spaniel, Autres Spaniels ..... M. DE MELLO (Port.)  
Barbet, Chiens d'eau, Lagotto Romagnolo ..... Mme BOCCA GRIFFA (Ita.)  
Golden, Labrador, Retriever et autres races ..... Mme K M GORMAN (GB)

**10<sup>e</sup> GROUPE**

Lévrier afghan ..... M. JOUANCHICOT  
Barzoï, Greyhound, Petit Lévrier Italien ..... Mme BOCCA GRIFFA (Ita.)  
**LÉVRIER ÉCOSSAIS (race invitée)**, Saluki, Lévrier Hongrois, Lévrier Polonais,  
Lévrier Irlandais, Azawakh, Sloughi, Whippet et autres races ..... Mme DESQUARTIERS

**11<sup>e</sup> GROUPE**

Cursinu, Épagneul de Saint-Usuge, Berger Australien Miniature,  
Bulldog Continental et autres races ..... M. JOUANCHICOT

**Samedi, SPÉCIALE JEUNE PRÉSENTATEUR  
avec Mme GRASSART PEYRAUBE**

**LES HALLS SONT CHAUFFÉS**

**DIMANCHE 14 AVRIL 2019**

**2<sup>e</sup> GROUPE**

Schnauzer, Rottweiler, Shar Pei ..... Mlle BODSON  
Chien de Montagne des Pyrénées, Landseer, Terre Neuve, Léonberg ..... M. PECOULT  
Dobermann, Pinscher Moyen Nain ..... M. JOUANCHICOT  
**SPÉCIALE DOGUE ALLEMAND, SPÉCIALE DOGUE DU TIBET, SPÉCIALE SAINT BERNARD,**  
Mastiff - Bullmastiff ..... M. MARTIN  
**SPÉCIALE BOUVIER SUISSE**, Bulldog Anglais, Dogue de Bordeaux,  
Mâtin Napolitain ..... Mme BOCCA GRIFFA (Ita.)  
Dogue argentin, Sarplaninac, Berger de Bosnie, Affenpinscher, Boxer, Dogue des Canaries,  
Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Mâtin Espagnol, Cimarron Uruguayen,  
Hovawart, Cane Corso, Aïdi, Chien de berger d'Anatolie et autres races ..... Mme DAVIDOVSKA (Bul.)

**5<sup>e</sup> GROUPE**

Akita inu, Husky Sibérien, Malamute de l'Alaska ..... Mme PETERMAYER (Aut.)  
Akita Américain ..... Mme DAVIDOVSKA (Bul.)  
**SPÉCIALE EURASIER** ..... M. JOUANCHICOT  
Chiens nordiques, Samoyède, Spitz du Japon, Chien de Canaan, Spitz Allemand et Italien,  
Chow Chow, Basenji, Podencos, Chiens nus du Mexique et du Pérou et autres races ..... M. LENEUF

**6<sup>e</sup> GROUPE**

Dalmatien ..... Mlle BODSON  
Beagle, Beagle Harrier ..... M. JOUANCHICOT  
**SPÉCIALE BASSET HOUND, GRAND BASSET GRIFFON VENDÉEN (race invitée),**  
**SPÉCIALE GRIFFON NIVERNAIS**, Chien de Saint Hubert, Poitevin,  
Anglo-français de Petite Vénerie, Ariégeois, Bleu de Gascogne, Gascon saintongeois,  
Porcelaine, Fauve de Bretagne, Basset des Alpes, Rhodesian Ridgeback  
Petit Basset Griffon vendéen, Basset Artésien Normand et autres races ..... M. DE MELLO (Port.)

**9<sup>e</sup> GROUPE**

King et Cavalier King Charles Spaniel ..... Mme DAVIDOVSKA (Bul.)  
Pékinois ..... M. DE MELLO (Port.)  
Bichon, Caniches, Carlin, Terrier de Boston, Griffon bruxellois ..... M. DELMAR (Irl.)  
Chihuahuas, Chiens du Tibet ..... M. DEWAELE  
**SPÉCIALE ÉPAGNEUL CONTINENTAL, SPÉCIALE PETITS CHIENS RUSSES,**  
Bouledogue Français ..... Mlle MIGNON  
Petit Chien Lion, Chien Chinois à Crête, Coton de Tuléar, Épagneul japonais,  
Petit Brabançon et autres races ..... M. JOUANCHICOT

**RACES INVITÉES : Deerhound, Setter Irlandais, Berger De Brie,  
Laekenois, Kaninchen Tous Poils, Grand Basset Griffon Vendéen  
ENGAGEMENTS GRATUITS**

**ATTENTION : cages en nombre limité**

Renseignements, inscriptions et règlement à :  
**ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE LA HAUTE-VIENNE**  
51, rue Jules-Noriac - 87000 LIMOGES  
schv2@wanadoo.fr  
Secrétariat : 06 48 82 63 80 - 06 82 18 43 60 - 06 64 29 14 69

**CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : LE 27 MARS 2019**

# EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'EXPOSITION SE TIENDRA À LIMOGES LES 13 ET 14 AVRIL 2019

**HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT** – L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les chiens seront convoqués à un horaire précis, il faut être présent au moins 1/2h avant l'heure, et dans tous les cas au plus tard à 11h30.

**LOGEMENT** – Les chiens seront logés dans des cages qu'ils ne pourront quitter que pour se rendre dans le ring pour se faire juger. Toute infraction à cette disposition peut entraîner l'exclusion du chien et la suppression de ses récompenses. Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages : seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes)

**SORTIE DES CHIENS** – Sortie libre après les jugements.

**AFFICHAGE** – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

**TOILETTAGE** – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

**PRESENTATION** : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur – Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monochromes, cryptochromes ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

**ANNULATION** – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

**Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines** (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés :  
a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,  
b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,  
c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

## CLASSES D'ENGAGEMENT

Les dates prises en compte pour le calcul des âges sont les dates anniversaire et le jour du jugement

### • CLASSES INDIVIDUELLES

**INTERMÉDIAIRE** – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**OUVERTE** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**TRAVAIL** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**CHAMPION DE BEAUTÉ** – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

**JEUNES** – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

**PUPPY** – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

**BABY** – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois. Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

**VÉTÉRAN** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

### • AUTRES CLASSES

**MEUTES** – (UNIQUEMENT pour les Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises à épreuves de Travail dans l'utilisation Chasse). Ensemble de 6 chiens minimum appartenant au même propriétaire, chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement individuelle.

**TRIÈRES - TECKELS** : Le propriétaire doit engager au moins 3 des 6 chiens, présentés au jugement des meutes, en classe Travail (joindre les titres nécessaires pour accéder à la classe travail) ou justifier qu'il est titulaire d'une attestation de meute.

**TECKELS** : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchin de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

**CHIENS COURANTS** : Les chiens composant la meute doivent être de même race et variété, sans distinction de sexe.

**Meute classe travail** : doit avoir au moins trois des six chiens courants, présentés au jugement des meutes, en classe travail ou l'ensemble des chiens appartenant à un équipage titulaire d'une attestation de meute (joindre les justificatifs à l'engagement).

**Meute classe ouverte** : ne comprend pas au moins 3 chiens courants en classe travail.

**LOT D'AFFIXE** – (Engagement sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, né chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**LOT DE REPRODUCTEURS** – (Engagement sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**COUPLE** – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**PAIRE** – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**CHIENS "NE CONCOURANT PAS"** – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, accompagnée d'un titre de paiement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale de la Haute Vienne et restera acquis à la Société, même si l'exposant ne peut se présenter. Il sera envoyé un accusé de réception (ou la carte d'exposant) qui devra être présentée(e) à l'entrée de l'exposition.

Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS** : La clôture est fixée au 27 mars 2019 (1<sup>re</sup> clôture au 4 Mars). Tout engagement parvenant après la date de clôture sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

### REFUS OU EXCLUSIONS :

1<sup>er</sup> des engagements :

- des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2<sup>es</sup> des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
  - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
  - ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

**JUGEMENTS** – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète. fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge à la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

**C.A.C.S.** : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2<sup>e</sup> Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1<sup>ers</sup> Excellent des deux autres classes.

**C.A.C.I.B.** : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION. Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition.

L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit. Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE** – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1<sup>re</sup> journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2<sup>e</sup> jour.

### CONFIRMATIONS

**ATTENTION** : Les chiens nés après le 28 août 2008 ayant les oreilles coupées ne pourront participer à cette exposition.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf** :

1 <sup>er</sup> Gr.	- Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres .....	15 mois
2 <sup>e</sup> Gr.	- Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Montagne Portugaise, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Howavart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois .....	15 mois
5 <sup>e</sup> Gr.	- Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibienco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland .....	15 mois
6 <sup>e</sup> Gr.	- Rhodesian Ridgeback .....	15 mois
8 <sup>e</sup> Gr.	- Retrievers .....	15 mois
9 <sup>e</sup> Gr.	- Epagneuls Pékinois et Japonais .....	10 mois
10 <sup>e</sup> Gr.	- Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Aggar, Azawakh, Shoughi, Chart Polski .....	15 mois

**RÉCLAMATIONS** – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 150 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

### TRÈS IMPORTANT

#### Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnés les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

A compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc....) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine, à l'exception des chiens nés en France avant le 28/08/08.

**OBLIGATIONS SANITAIRES : 2<sup>e</sup> Catégorie** : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (révisé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

# ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DE LA HAUTE-VIENNE

51 rue Jules Noriac - 87000 LIMOGES - Tél. 06 48 82 63 80 - 06 82 18 43 60 - 06 64 29 14 69

Affiliée à la Société Centrale Canine reconnue d'Utilité Publique - Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture

## DEMANDE D'ENGAGEMENT - Écrivez très lisiblement - Photocopies acceptées

CADRE RÉSERVÉ à la SOCIÉTÉ

N° tatouage ou transpondeur: \_\_\_\_\_ N° Livre d'Origines: \_\_\_\_\_

Nom du chien: \_\_\_\_\_

Race: \_\_\_\_\_

### Précisions indispensables pour les races suivantes

<b>Variété</b> : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	<b>Taille</b> : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	<b>Couleurs</b> : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	<b>Poil (nature ou longueur)</b> : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Collies, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italiens, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahua, Petit Chien Russe.	<b>Poids</b> : Pékinois, Épagneul Japonais, Épagneul nain Continental
---	---	---	---	---

Date de naissance: \_\_\_\_\_ Sexe: \_\_\_\_\_

Nom du père: \_\_\_\_\_

Nom de la mère: \_\_\_\_\_

Producteur: \_\_\_\_\_

(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code Postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

Pays: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

### ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature du propriétaire: \_\_\_\_\_

**SI VOUS VEZ DE L'ÉTRANGER, OU POSSÉDEZ UN CHIEN DE LA 2<sup>e</sup> CATÉGORIE JOIGNEZ IMPÉRATIVEMENT LA PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT ANTIRABIQUE DU OU DES CHIENS ENGAGÉS.**

**LA CARTE D'EXPOSANT vous sera adressée quelques jours avant l'exposition**  
(ne pas envoyer d'enveloppe timbrée)

Engagement sur internet: <https://cedia.fr>

Engagement en ligne - Paiement sécurisé

L'Association Canine demande 1 € supplémentaire par transaction pour frais administratifs

### VOIR TARIFS 1<sup>ère</sup> PAGE

Classes dans lesquelles le chien peut être engagé (Voir au verso)	SOMMES
---	--------

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Intermédiaire (15 à 24 mois) .....  |  |
| <input type="checkbox"/> Ouverte (à partir de 15 mois) ..... |  |
| <input type="checkbox"/> Travail (voir au verso) .....       |  |
| <input type="checkbox"/> Champions (voir au verso) .....     |  |
| <input type="checkbox"/> Jeunes (9 à 18 mois) .....          |  |
| <input type="checkbox"/> Puppies (6 à 9 mois) .....          |  |
| <input type="checkbox"/> Babies (4 à 6 mois) .....           |  |
| <input type="checkbox"/> Vétérans (+ de 8 ans) .....         |  |
| <input type="checkbox"/> Meutes .....                        |  |
| <input type="checkbox"/> 6 chiens .....                      |  |
| <input type="checkbox"/> Paire, Couple .....                 |  |
| <input type="checkbox"/> Chien ne concourant pas .....       |  |

TOTAL: \_\_\_\_\_ €

Réduction aux membres de l'ACTHV en 2017-18-19 ..... (-25 %)

RESTE A VERSER .....

Confirmation seule .....

Uniquement le vendredi 12 avril de 14h à 17h

Carte accompagnateur \_\_\_\_\_ x 3 €

TOTAL (Chèque global) \_\_\_\_\_ €

Chèque  CCP  Mandat

Adhésion à l'ACTHV 2019 ..... 16 €

(demandez un bulletin d'adhésion, règlement par CHÈQUE SÉPARÉ)

**TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT SERA REFUSÉ.**

Aucun engagement ne sera remboursé

**Volet dont le texte sera inséré dans le catalogue.**  
Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

N° tatouage ou transpondeur: \_\_\_\_\_

N° Livre d'Origines: \_\_\_\_\_

Nom du chien: \_\_\_\_\_

Race: \_\_\_\_\_

Taille: \_\_\_\_\_ Couleur: \_\_\_\_\_ Poil: \_\_\_\_\_ Poids: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_ Sexe: \_\_\_\_\_

Nom du père: \_\_\_\_\_

Nom de la mère: \_\_\_\_\_

Producteur: \_\_\_\_\_

(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code Postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_ Pays: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ E-mail: \_\_\_\_\_ CONFIRMATION (pour les chiens engagés)

Classe d'engagement: Intermédiaire  Ouverte  Travail  Champion  Jeune  Puppy  Baby  Vétéran   
Ne Concourant pas  Meute  Couple  Paire  Lots d'affixe et de reproducteur: Inscription au secrétariat le jour de l'exposition

**CLÔTURE DES ENGAGEMENTS: 27 MARS 2019 (date de réception)**

Réservé à la Société

N° d'arrivée:

Nombre de cartes accompagnateur:

**RENSEIGNEMENTS À FOURNIR**  
pour les classes Travail et Champion, les titres doivent avoir été homologués à la date de clôture des engagements.

**CLASSE TRAVAIL (la récompense doit être obtenue à la date de clôture des engagements)**

**Chiens de Défense:** Date et lieu de l'épreuve ou le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring
- soit un Brevet Campagne
- soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)
- soit un Brevet de Pistage français
- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I.
- soit un test international de sauvetage
- soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

**Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux:** Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> degré

**Chiens Courants:** Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

**Spaniels:** Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

**Retrievers:** Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB

**Barbets:** Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie).

**Terriers:** Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

**Teckels:** Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3<sup>e</sup> prix.

**Chien d'Elan Norvégien:** Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle: le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle: l'un des 4 qualificatifs suivants: chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

**Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière:**

- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière) Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

**Chiens Nordiques de Traîneau:** Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

**Lévriers:** Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

**CLASSE CHAMPION**

**(Les titres de Champion doivent avoir été homologués avant le 27 Mars 2019)**

Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté ou de Champion International (joindre une copie des justificatifs)  
*Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS*

Réponse :

**LA CARTE D'EXPOSANT** vous sera adressée quelques jours avant l'exposition

(ne pas envoyer d'enveloppe timbrée)

**Aucun engagement**  
ne sera remboursé.

  
**ROYAL CANIN®**

SHOW PERFORMANCE



# RÉVÉLEZ LEUR POTENTIEL

**Vous élevez des champions,  
nous les sublimes.**

Chaque exposition est le résultat de nombreuses années de travail et d'efforts ; nous sommes à vos côtés, pour vous aider à concourir au plus haut niveau. Aujourd'hui, nous avons réuni tout notre savoir-faire dans le développement d'une gamme sur-mesure pour chiens d'exposition.

**ROYAL CANIN SHOW PERFORMANCE**

est dédié aux chiens d'exposition, et met en lumière votre expertise grâce à des résultats visibles : un pelage sain et éclatant de beauté.



©ROYAL CANIN® France, SAS 2016. Tous droits réservés. RCS Nîmes 301824888 - 33470 AMARILLES, au capital de 917 784 €.